

PREPARATION A L'AUTORISATION D'INTERVENTION A PROXIMITE DES RESEAUX (AIPR) NIVEAU « CONCEPTEUR »

Sécurité des réseaux :
Articles R554-I et suivants du code
de l'environnement
Arrêté du 15 février 2012
**Formation à la sécurité et
évaluation du travailleur :**
Articles L4121-4, L4141-2, R414-13 et
14 du code du travail

FORMATION EN PRESENTIEL

Public

Personnes assurant l'encadrement des opérations sous la direction du responsable du projet, et devant être titulaires d'une AIPR pour pouvoir travailler sur ou à proximité de réseaux (généralement enterrés).

Objectifs pédagogiques

A la fin de la formation, le stagiaire doit être capable d'organiser la prévention lors des interventions à proximité des réseaux.

Prérequis

Aucun

Accessibilité de la formation aux personnes en situation de handicap

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Nous contacter pour les modalités organisationnelles à adapter au handicap.

Durée

14 heures

Tarif

*Nous consulter

CONTENU

Enseignements théoriques niveau « concepteur »

- Rôles, missions et responsabilités de chacun dans l'organisation et le suivi des chantiers
- Analyse des risques liés aux réseaux existants et à construire, et mesures de prévention correspondantes
- Préparation des projets de travaux :
- Investigations complémentaires - Clauses de marché (travaux en zone d'incertitude, absence de préjudice, marquage-piquetage)
- Procédures de prévention en amont du chantier :
- Plan de prévention, PGCSPS, PPSPS
- DT, DICT
- Demande de mise hors tension
- Distances de sécurité
- Sensibilisation, information et transmission des instructions à l'encadrement - Constat contradictoire d'anomalie ou de dommage -Gestion des aléas en cas de découverte de réseaux

Enseignements théoriques niveau « Encadrant » inclus

- Rôle, mission et responsabilités de son niveau
- Types et terminologie des réseaux aériens et souterrains - Prescriptions de l'arrêt de référence et du code de l'environnement - Vérification et exploitation des réponses aux DT-DICT - Lecture de plans : situation des réseaux et de leur fuseaux d'imprécision - Utilisation des moyens de protection collective et individuelle, et les faire utiliser - AIPR du personnel mis à disposition
- Adéquation entre les besoins et le matériel à disposition - Identification des situations dangereuses ou inattendues - Règles d'arrêt de chantier - Accès aux ouvrages de sécurité
- Constat contradictoire d'anomalie ou de dommage
- Préparation des relevés topographiques de réseaux

Enseignements théoriques niveau « Opérateur » inclus

- Rôle, mission et responsabilités de son niveau
- Principaux types de réseaux souterrains et aériens
- Risques afférents aux réseaux :
- Selon les caractéristiques des énergies liés aux atteintes aux réseaux existants
- Utilisation des moyens de protection collective et individuelle - Compréhension et respect :
- De son environnement
- Des marquages-piquetages -Des signes avertisseurs et indicateurs -Des moyens de repérage -Du terrain - Identification des situations dangereuses ou inattendues -Imprécision du positionnement des ouvrages et de la technique utilisée -Maintenance de l'intégrité et du tracé des réseaux existants - Recommandations en cas d'incident ou d'accident - Règle des « Quatre A »

Enseignements pratiques

- Identification des réseaux selon les plans et le marquage-piquetage sur la zone de travail
- Analyses de risques sur la zone de travail, par rapport à des situations exposées in situ par le formateur
- Reconnaissance des matériels en lien avec les réseaux

ORGANISATION

➤ Limite d'effectif

-Maximum : 12 participants

➤ Moyens pédagogiques et techniques

- Formateurs en prévention des risques professionnels, titulaires d'un certificat de compétence délivré par l'organisme à l'issue d'une validation de leur aptitude à enseigner le sujet.
- Supports d'animation pédagogique standardisés, utilisés en vidéo-projection.
- Installations en centre de formation : salle de cours, tables, chaises, mur clair pour la projection, tableau papier ou effaçable. En cas de formation intra-entreprise, des installations équivalentes doivent être mises à disposition par l'employeur des stagiaires.
- Equipements à fournir **obligatoirement** :
- Installations et zones de marquages-piquetages représentatives de tous les types de réseaux
- Salle unique équipée d'un poste informatique par stagiaire, tous connectés à Internet

➤ Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Le formateur évalue les acquis du stagiaire (savoirs et savoir-faire) au moyen d'une fiche standardisée correspondant à une procédure intégrée au système qualité de l'organisme.
- QCM en ligne encadré par l'Etat
- Une attestation de fin de formation est remise au stagiaire à l'issue de la formation, précisant si les objectifs sont atteints ou non, ou en cours d'acquisition.
- Formulaire d'évaluation de la formation.